

Le conseil de fondation et les membres de la  
**CAISSE DE SECOURS DU BATAILLON DE SAPEURS-POMPIERS DE  
LA VILLE DE GENÈVE**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Raymond GRANGER**

Ils expriment à sa famille leurs sentiments de profonde sympathie.  
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.